



St Ciers MAG

juin 2009

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

N° 3

(p.2-3 : Faits marquants



(p.4-5 : Vivre à Saint-Ciers

(p.6-7 : Dossier

Notre marais, un patrimoine naturel vivant à protéger !



(p.8-9 : Budget 2009

Un budget 2009 maîtrisé et volontaire

(p.10-11 : Culture et loisirs



(p.12 : Événement

@rt ère numérique : une première en Haute-Gironde

Directrice de la publication : Anne-Marie Plisson
Rédaction : Sandra Béchet Solis, Aggelos
Maquette : www.oggelos.fr
Crédits photos : Gilbert Savinet,
Mairie de Saint-Ciers
Imprimé en 1 500 exemplaires sur papier recyclé
par Sedel - N°ISSN : en cours

Première « Fête de l'Estuaire et du marais », un vrai succès populaire !

Défi relevé pour cette première édition qui a accueilli, selon Dominique Hébert, Présidente du comité de foire, près de 14 000 personnes sur les deux jours de festivités.

...suite p. 2



Plus de 500 personnes ont dîné dimanche soir sur la place du 8 mai avec le groupe Konkoba.



FAITS MARQUANTS

Edito



Anne-Marie Plisson
Maire de Saint-Ciers-sur-Gironde
Vice-présidente de la CCE
Présidente du SIVU du port des Callonges

Les conseils de quartiers sont de retour. Obligatoires uniquement dans les villes de plus de 80000 habitants, la loi ne les impose pas mais j'ai souhaité qu'ils prennent toute leur place dans la proximité que mon équipe et moi-même

avons installée depuis maintenant un an. Dans cet exercice de démocratie participative, le conseil municipal des enfants occupe une place privilégiée (voir p. 5). Ce mandat leur donnera une motivation supplémentaire car ils seront associés plus en amont aux projets portés par la municipalité. L'apport de tous est précieux pour éclairer les décisions du conseil municipal sur les dossiers importants qui nous mobilisent aujourd'hui : l'aménagement du bourg, le plan des déplacements urbains ainsi que toutes les grandes questions qui nous concernent tous, telles que le patrimoine, le logement, l'économie, la solidarité, l'animation...

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans cette démarche citoyenne et font vivre au quotidien cette démocratie participative qui complète le travail de terrain des élus, l'enrichit et le nourrit.



Inauguration officielle le 31 mai en présence du député Philippe Plisson, des maires du canton et des conseillers municipaux.



L'éco-manège a remporté un vif succès auprès des petits et des grands enfants.

Première « Fête de l'Estuaire et du marais », un vrai succès populaire !

La Présidente du comité de foire se réjouit notamment du succès rencontré par une des nouveautés mises en place cette année : « La marche, organisée le dimanche matin, a attiré une centaine de personnes ! Les participants sont partis du Port des Callonges pour rejoindre le bourg. Ils ont ainsi traversé notre magnifique marais et planté un arbre (un aulne blanc) sur le parcours. »

Tout en étant conscient des progrès restant à réaliser, Pierre Caritan, adjoint en charge du pôle économie et développement durable, dresse également un bilan très positif de l'événement : « commerce équitable et biologique, énergies renouvelables, éco-manège, stands sur les marais, location de vélos électriques... les visiteurs ont apprécié le pôle développement durable, une des grandes nouveautés de cette manifestation ».

Le dimanche soir, le centre-bourg a vibré aux rythmes africains avec le groupe Konkoba. Le public, très nombreux, a pu se restaurer sur place tout en profitant du spectacle

africain. Musique, chants et danse, la convivialité était bien au rendez-vous pour le plaisir de tous. Le lundi après-midi, le défilé carnavalesque a attiré, une fois encore, une foule impressionnante de passionnés. C'est grâce à l'investissement important du comité de foire, du personnel communal, des élus, des associations et des bénévoles que ces deux jours ont été une réussite collective. Rendez-vous l'année prochaine !



Animations de rue.

FAITS MARQUANTS

Concert exceptionnel à l'accent québécois

Le vendredi 15 mai, la 5^{ème} saison a proposé, en partenariat avec l'association Chorale Amies voix, un magnifique concert de l'Harmonie de la Cité de Vaudreuil composé de jeunes du Québec.

Le chef d'orchestre, Marc-André Thibault et les 50 jeunes de 12 à 19 ans, ont interprété magistralement un programme très varié, allant d'une pièce de musique enchanteresse et mystérieuse du compositeur autrichien Otto Schwarz, « Le Comte de Monte Cristo », à la bande musicale du film « Pirates des Caraïbes 3 », en passant par Ennio Morricone et 3 titres de Charles Aznavour ! Un pur moment de bonheur à la salle de spectacles !



Arrivée du chef d'orchestre Marc-André Thibault sous les applaudissements d'un public déjà conquis.



Le public est venu en nombre écouter et applaudir les jeunes québécois de l'ensemble orchestral Harmonie de la Cité de Vaudreuil.



Anne-Marie Plisson, maire de Saint-Ciers, son adjoint en charge de la culture, Christophe Jeanneau et les membres du conseil municipal ont accueilli la délégation québécoise à la mairie pour un pot de l'amitié et un repas amical.



Acrobaties du cirque Oups.



Le cirque Oups.

La magie du cirque Oups

La municipalité de Saint-Ciers a accueilli le cirque Oups pour deux représentations, les 2 et 3 juin. Les artistes, accompagnés d'un orchestre rétro, ont présenté des numéros d'acrobates, de voltigeurs, de contorsionnistes, de musiciens, de jongleurs, de magiciens, de clowns. Petits et grands ont été fascinés par ce très beau spectacle de cirque contemporain. Un moment simple et chaleureux de rire et d'émotion.



8 mai 2009

Rémy Chevreux, président des anciens combattants et Anne-Marie Plisson, maire de Saint-Ciers ont déposé une gerbe au monument aux morts de la commune et ont rendu hommage aux disparus de la deuxième guerre mondiale.

VIVRE À SAINT-CIERS

Ensemble, fêtons le sport !

Pour la 2^e année consécutive, Saint-Ciers relève le Défi Sport Aquitaine par le biais de la Fête du Sport les 11 et 12 septembre 2009.

Ces 2 journées sont l'occasion de regrouper toutes les associations de Saint-Ciers pour travailler sur un projet commun et permettre au plus grand nombre de Saint-Cyriens de pratiquer une activité sportive. Ce défi est bien plus que du sport: il véhicule des valeurs qui dépassent la pratique telles que la convivialité, l'activité inter-générationnelle, la découverte et l'initiation ...

Les présidents de clubs et les licenciés, les bénévoles et les commissions sportives, qu'elles soient communales ou extra communales, sont déjà mobilisés. Les contacts sont nombreux avec des associations extérieures à Saint-Ciers, pour offrir un panel large d'activités aux participants. Le programme détaillé sera dévoilé dans le courant de l'été.

Programme prévisionnel

■ **samedi 11 septembre** : découverte et initiation ouvert à tous (licenciés et non licenciés)

Le concours de tir à la corde au château Martinière aura lieu en soirée comme l'année précédente, suivi d'une remise de trophées aux associations et aux sportifs désignés par les clubs, puis d'un vin d'honneur. Un repas et un bal champêtres clôtureront cette journée.



Initiation au tir à l'arc - Défi sport 2008.

■ **dimanche 12 septembre** : Cette journée est réservée aux compétitions officielles. Si certains clubs souhaitent organiser des rencontres amicales, ils peuvent prendre contact avec Serge Nespoli au 05 57 32 91 48.



Annnonce des résultats au château Martinière - Défi Sport 2008.

En bref...

Faites un geste écologique

La municipalité demande aux riverains d'utiliser de manière modérée les désherbants et de ne pas désherber les berges des fossés pour une meilleure stabilité.

Nettoyage des voiries

La balayeuse passe chaque semaine sur les voiries qui nécessitent une intervention : dans un souci d'économie et afin d'éviter la dégradation des revêtements de chaussées, le passage de la balayeuse n'est pas systématique.

Encombrants et déchets verts : mode d'emploi

Un service de ramassage des encombrants et de déchets verts (limité à 1 mètre cube) est assuré pour les personnes âgées ou ne disposant pas de moyen de transport.

Renseignements et inscription au 06 82 00 32 36.

Courrier des lecteurs

Cette rubrique vous est dédiée, des extraits de courriers sont publiés (propositions, idées, contestations...) avec une réponse des élus de la mairie de Saint-Ciers.

« ...Depuis quelques semaines, l'indicateur de vitesse implanté dans notre village des Ferrés ne fonctionne plus. A-t-il été volé ou dégradé ? Si oui, pensez-vous le remplacer... »

RÉPONSE : le cinémomètre est actuellement en réparation pour des dysfonctionnements. Il sera réinstallé dès que possible.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

■ **12 juillet et 27 septembre 2009** : tournoi de pétanque (doublette F3) au stade Pierre Royon à 14 h 30.

■ **30 août 2009** : marche de 1 km pour les plus jeunes (gratuit), 3 km et 5 km (inscription obligatoire) organisée avec « Courir à Saint-Ciers ». Course 5 km et 10 km (inscription obligatoire).

■ **30 août 2009** : course cycliste, prix de la Saint-Fiacre, organisée par le Vélo Club Saint-Thomas et la mairie de Saint-Ciers, course cyclo-sport : 1.2.3. G3. Départs à 14 heures et 15 heures 30.

Coordonnées de la mairie de Saint-Ciers

32, avenue de la République
33820 Saint-Ciers-sur-Gironde
Site : www.saint-ciers-sur-gironde.fr
Courriel : mairie@saint-ciers-sur-gironde.fr
tél : 05 57 32 60 45 fax : 05 57 32 70 57

VIVRE À SAINT-CIERS



Réunions de quartiers, un vrai exercice de démocratie participative

L'équipe municipale souhaite faire participer les habitants au débat public afin de les associer plus étroitement à la vie de leur commune. Les réunions de quartiers sont un véritable exercice de démocratie participative et un espace privilégié d'échanges entre les élus et la population. La commune a été découpée en cinq zones afin de regrouper de nombreux villages.

Des réunions de quartiers ont été organisées d'avril à juin :

- le 7 avril : Centre ville
- le 28 avril : Les Ferrés, les Places, les Pasquiers, les Bûcheries, Larnauderie, Saint-Fiacre
- le 5 mai : les Renauds, les Coyers, les Augirons, les Michenauds, les Babinots, les Rouleaux, les Bureaux, le Liagat, les Martinauds, les Reynards
- le 26 mai : le Petit Vitrezay, le Grand Vitrezay, Baudry, Port des Callonges
- le 5 juin : les Drouillards, le Pas de Gourbeuil, chez Mallet, chez Boisson, chez Driou, La brûlerie, la Tannerie, la Borderie)

Dans un souci de neutralité bienveillante, ces réunions se sont toutes déroulées dans la même salle et à la même heure, au foyer René Chapus à 19 h. Des débats passionnants ont permis d'aborder les questions de la convention d'aménagement du bourg, des impôts locaux, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères... Le maire et ses conseillers se sont prêtés au jeu des questions-réponses.

Conseil municipal des enfants : impliquer les jeunes dans l'avenir de leur commune

Aménagement du bourg, développement durable, solidarité, patrimoine bâti, économie et animation, la municipalité a de nombreux projets en chantier et des décisions à prendre qui vont influencer l'avenir de la commune.

Tous ces choix stratégiques concernent bien sûr les adultes d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Les priorités des uns s'opposant parfois à celles des autres, le dialogue et le respect inter-générationnels s'imposent.

Il est donc apparu nécessaire de créer un espace de rencontres et de développer une meilleure communication, réelle et vivante entre adultes et enfants.

Mettre en place un Conseil municipal des enfants, c'est donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer et les aider à devenir acteurs de leur citoyenneté, pour faire face ensemble aux problèmes actuels, pour découvrir la gestion communale et apprendre la démocratie, pour connaître la frustration et la patience. C'est offrir une possibilité d'échanges et de confrontation, en vue de mieux réfléchir, mieux se faire entendre, améliorer aussi sa propre écoute et partager.



Mise en place du conseil municipal des enfants en présence des élus municipaux, le 30 avril 2009.



Anne-Marie Plisson annonce les résultats et les noms des conseillers municipaux juniors élus par leurs camarades de classe.

DOSSIER



Notre marais, un patrimoine naturel vivant à protéger !

Les marais endigués littoraux et estuariens ont été façonnés par plusieurs générations d'hommes et de femmes, moines pour le marais poitevin, ingénieurs et ouvriers appliquant sur les rives de l'estuaire de la Gironde les procédés flamants éprouvés pour la construction des polders de Hollande, exploitants agricoles et aquacoles. Ces marais nous offrent un paysage construit et entretenu tant collectivement qu'individuellement. Les exploitations agricoles (élevage, culture...) et aquacoles (pisciculture...) ont développé des savoir-faire spécifiques adaptés aux contraintes physiques et hydrauliques des marais et ont ainsi contribué à faire évoluer ces milieux.

Deux transformations majeures ont mobilisé les énergies ces cinquante dernières années :

- la menace d'abandon du marais, liée à une perte de rentabilité économique qui a entraîné la fragilisation sociale, mais aussi structurelle de ces territoires, et fait apparaître des tendances lourdes : une diminution importante du nombre d'exploitations, une augmentation de l'âge des exploitants, des difficultés de reprise des exploitations, et enfin, un abandon des ateliers d'élevage,
- par endroits, la reconquête agricole, avec une mise en culture permettant des rendements céréaliers importants.

Cependant, ces territoires avaient été initialement aménagés pour des activités plus traditionnelles et les gestionnaires successifs ont procédé à des aménagements adaptés à leurs besoins circonstanciels, et non plus à une gestion collective du territoire telle qu'elle avait été définie à l'origine.

Face à ces deux évolutions, les projets d'avenir pour les marais ont suivi des voies radicalement opposées, les hommes se sont divisés. Depuis une quinzaine d'années, les différents protagonistes investissent les espaces de décision tant financiers que réglementaires pour faire valoir leurs points de vue. L'implication financière des collectivités locales

pour l'entretien des réseaux hydrauliques, de l'État et de l'Europe pour les mesures agri-environnementales, ont été et demeurent autant d'occasions de construire petit à petit une vision partagée de l'état souhaité des marais.

Les enjeux liés au marais

Le premier enjeu concerne toutes les questions liées à l'eau : l'entretien et la gestion de réseaux hydrauliques et la gestion des flux d'eau au sein des marais. Qu'elle soit douce, salée ou saumâtre, l'eau circule dans le réseau complexe et interdépendant des canaux et fossés. De la qualité de ce réseau (tant du point de vue de son état physique que de sa gestion)

dépendent les activités des marais, leur accessibilité, leur spécificité biologique, etc. Si cet enjeu est si important aujourd'hui, c'est également parce que le contexte réglementaire et financier fait que de nouvelles organisations et solidarités émergent autour de ces questions, solidarités qui dépassent le cadre du territoire des marais.

Le deuxième enjeu est double : il s'agit de maintenir, voire **restaurer le patrimoine écologique et paysager spécifique des marais** et de **(re)créer des activités économiques qui le confortent et le valorisent**. En effet, les qualités biologiques de ces territoires sont dépendantes de leurs



modes d'exploitation et de la capacité d'entretien, de gestion et de préservation des marais. Certaines activités économiques comme l'élevage, qui reste la principale production susceptible de valoriser les prairies de marais tout en répondant aux objectifs environnementaux, ont des difficultés à se maintenir dans ces milieux fragiles. D'autres, comme la céréaliculture, très rentable, s'efforcent de réduire leur impact sur la qualité de l'eau et la gestion hydraulique.

Les activités traditionnelles de chasse et de pêche contribuent également à un fort investissement social dans le marais, même si, au regard de la protection de la nature, il convient de les cadrer. Elles ont, dans certains marais, des retombées économiques non négligeables. De nouvelles activités, telles que la découverte de la nature et l'accueil des touristes, doivent s'étoffer et contribuer à la richesse économique de ces territoires. Aujourd'hui, pour les propriétaires, les gestionnaires, les exploitants et les collectivités locales engagées, un défi majeur doit être gagné : construire un avenir plus serein pour ces marais, avec une mise en valeur permettant de soutenir et préserver ses qualités hydrobiologiques particulières, sa biodiversité, mais également les activités socio-économiques qui s'y développent.

La commission « marais »

Présidée par Gilbert Miossec, conseiller municipal de Saint-Ciers, cette commission se veut un lieu de discussion et de proposition. Elle vise à développer, dans une dynamique vertueuse d'initiatives privées, associatives et publiques, l'excellence environnementale, sociale et économique, en mettant en valeur les spécificités hydrauliques et écologiques de certains secteurs (casiers) du marais de Saint-Louis Saint-Simon.

Les sujets prioritaires que souhaite traiter la commission « Marais » sont :

- la restauration des fonctionnalités hydrauliques du marais : curage des fossés, entretien des ouvrages de gestion de l'eau...
- la définition avec tous les acteurs concernés par le marais de règles de bonnes pratiques dans la gestion des niveaux d'eau,
- l'élaboration en commun d'un plan de lutte contre les espèces invasives, tout particulièrement le baccharis (cotonnier).

Un marais abandonné est un marais voué à disparaître, et, avec lui, tout un patrimoine écologique et culturel. Il n'y aura pas de séance de rattrapage, c'est maintenant qu'il faut agir. Nous en sommes tous conscients.

Interview de Gilbert Miossec, conseiller municipal, responsable de la commission Tourisme, marais, estuaire et environnement

Qu'entendez-vous par « des règles de bonnes pratiques dans la gestion des niveaux d'eau » ?

Les diverses activités présentes sur le marais de Saint-Louis Saint-Simon n'ont pas les mêmes besoins en terme de niveau d'eau. Pour les cultures par exemple, il faut maintenir des niveaux suffisamment bas lors des périodes de semis et de récolte. Pour l'élevage, durant l'été, il faut des niveaux d'eau suffisamment hauts pour permettre l'abreuvement des animaux d'une part et l'utilisation des canaux comme clôture naturelle d'autre part. Quant aux attentes des chasseurs, elles concernent la sécurisation du remplissage des lacs de tonnes et la création de conditions favorables à l'accueil de l'avifaune. Cela induit une submersion des prairies durant l'hiver. Afin de satisfaire au mieux ces différents besoins, il faut établir des règles de gestion des niveaux d'eau élaborées en concertation avec l'ensemble des acteurs du marais. Cette concertation doit également permettre d'avancer sur d'autres sujets importants : le



curage des fossés, la remise en état des ouvrages de gestion de l'eau, la remise en valeur des parcelles en friches et la lutte contre les espèces envahissantes.

Quel en est le coût ?

Cela va nécessiter avant tout de la bonne volonté de part et d'autre et il ne s'agit que d'un préalable. Le marais n'est pas encore totalement abandonné : l'association syndicale y réalise des interventions au quotidien, les propriétaires se doivent d'entretenir leur patrimoine foncier et la fédération des chasseurs mobilise également ses adhérents.

Il faut de la volonté et des actes avant qu'il ne soit trop tard, que le marais atteigne un seuil de dégradation tel qui sera alors très onéreux de le restaurer.



Membres de la commission Tourisme, marais, estuaire et environnement : Gilbert Miossec (responsable), Pierre Caritan, Jean Trijard, Francis Joubert, Didier Mougères, Françoise Pillet.

BUDGET 2009

Un budget 2009 maîtrisé et volontaire

Face à la baisse des dotations de l'Etat, face à la crise, la commune bâtit un budget de rigueur.

Avec des dotations en baisse, la municipalité a dû adapter au plus juste les dépenses aux recettes de la commune. Dans cet exercice de maîtrise des dépenses, l'implication des élus et des responsables administratifs a été déterminante.

Le budget 2009 nous contraint à des économies conséquentes sur les dépenses de fonctionnement, et ce, d'autant plus que le contexte de crise risque d'aggraver la situation des collectivités.



Salle de spectacles



Presbytère

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement	3 286 308 €
Section d'investissement	940 588 €
■ Budget CCAS	46 886 €
■ Budget régie des transports	47 500 €
■ Budget cinéma	87 250 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement	279 279 €
Section d'investissement	1 239 000 €



Groupe scolaire

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2009

■ Amélioration de nos équipements destinés aux jeunes

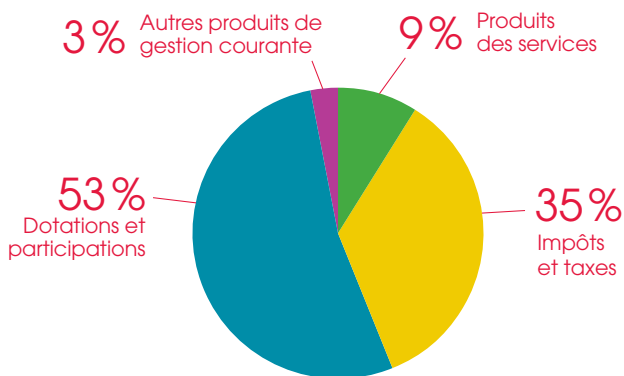
- Ecole primaire 29 000 €
(plafonds suspendus et mobilier)
- Ecole maternelle 39 000 €
(remplacement des huisseries, du revêtement de sol de deux classes et du mobilier)

■ Réalisation de travaux indispensables

- Programme de voirie 63 000 €
- Complexe sportif 33 500 €
(rénovation de la structure lamellée collée)
- Eclairage public 15 000 €
- Salle de spectacle 12 500 €
(rénovation et entretien du parquet)
- Presbytère 5 500 €

BUDGET 2009

LA RÉPARTITION DES RESSOURCES EN 2009



La commune de Saint-Ciers dépend à 53% des dotations de l'Etat, premier « contributeur » de la collectivité.

Fiscalité locale

Les bases d'assiette des trois taxes locales sont indexées chaque année par l'Etat. Le coût de la vie a par ailleurs augmenté de 1% en 2008. Afin d'éviter une augmentation brutale de la fiscalité dans les prochaines années et en vue de

faire face au programme ambitieux d'investissements (notamment ceux liés à la Convention d'Aménagement du bourg), le conseil a choisi de lisser cette augmentation sur plusieurs exercices.

	2008	2009
Taxe d'habitation	9,18 %	9,46 %
Taxe foncière bâtie	20,78 %	21,40 %
Taxe foncière non bâtie	66,05 %	68,03 %

Le fonds de roulement : explications

Le fonds de roulement constitue le cumul des excédents réalisés par la collectivité, reporté sur l'année suivante. La capacité d'autofinancement nette en 2007 s'élevait à 41 000 €, ce qui laisse peu de possibilité de financer les investissements en fonds propres. Disposer d'un fonds de roulement conséquent est important pour la collectivité car il permet, d'une part de financer pour partie les investissements sans recours à l'emprunt, mais également d'avoir une situation de trésorerie plus confortable.

Depuis quelques années, la situation financière se dégrade néanmoins car **les recettes tendent à diminuer** (-1,12% entre 2007 et 2008), en raison d'une baisse des dotations et participations de l'Etat, du Fonds de Péréquation de la Taxe Professionnelle... Cette situation risque de

s'accroître dans les prochaines années, au vu de la crise économique qui aura obligatoirement des répercussions sur le niveau de certaines recettes : taxe additionnelle sur les droits de mutation... De nouvelles recettes ont cependant vu le jour avec la location des villas du village aux oiseaux dans le cadre de l'important chantier de la centrale du blayais.

En contrepartie, **les dépenses ont tendance à augmenter naturellement** : hausse des charges salariales qui s'imposent à la collectivité, prix du carburant, du fuel, contributions diverses, etc. La prudence est donc de mise...

Le solde positif (excédent d'exercice) entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'élevait à 401 000€ en 2006 et à 218 000€ en 2007, avant de remonter légèrement en 2008 à 236 134€.

Travaux de voirie programmés en 2009

- Réfection de la route des Reynards (VC53)
- Réfection de la route des Babinots (VC 18)
- Réfection de la voirie au lieu dit des Reynards (VC 30)
- Réfection de la route des Augirons (VC 15)
- Réfection de la route des Berthets (VC 54)
- Réfection de la route des Greniers (VC 229)
- Réfection de la route de la mille peines (VC 233)
- Réfection de la rue des AFN (VC 207)
- Réfection de la rue St Exupéry (VC 208)
- Réfection de la rue de Pamplume (VC 13)
- Réfection de la départementale 18

Lors du conseil municipal du 3 juin 2009, la rétrocession des voiries et le classement dans la voirie communale ont été délibérés par les associations syndicales des marais Saint-Louis Saint-Simon et de Saint-Bonnet.

Travaux en cours

- Réalisation d'un diagnostic du réseau unitaire d'assainissement dans le centre bourg
- Remise en état des pièces du rez-de-chaussée du château Martinière

RAPPEL

Le code de l'environnement (Article L215/14) impose aux riverains d'entretenir les berges des ruisseaux classés de la commune au droit de leur propriété.

La législation en vigueur (Article 617) du code civil impose aux propriétaires une taille d'arbustes ou des haies en bordure de la voirie publique.

CULTURE ET LOISIRS



Agenda des manifestations

Jeudi 6 août à 20h30

Festival Eurochestreries 2009 à la Salle des Fêtes de Saint-Ciers. Orchestre Symphonique des Jeunes de la Volga (Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan). Cet orchestre est composé de jeunes musiciens âgés de 15 à 23 ans, la plupart lauréats de concours nationaux et internationaux.



Orchestre Symphonique des jeunes de la Volga

Samedi 29 et dimanche 30 août

Fête de la Saint-Fiacre (bal des pompiers, fête foraine, marché de nuit par les commerçants et feu d'artifice).



L'Ogrelet en représentation.

Vendredi 25 septembre à 20h30 (séance à 14h30 pour les scolaires)

« L'ogrelet » théâtre pour parents et enfants (spectacle dans le cadre des Scènes d'été) à la Salle des fêtes de Saint-Ciers - Tarif: 5 € pour les adultes, gratuit pour les enfants.

L'Ogrelet vit seul avec sa mère dans une maison au cœur d'une forêt dense, à l'écart de la communauté villageoise. Malgré ses craintes, cette mère protectrice doit se résigner à envoyer son unique fils vers l'école où, au contact des autres enfants, il va découvrir sa différence, puis sa terrible hérédité : il est le fils d'un ogre qui a quitté le foyer pour ne pas être tenté de dévorer son fils (après avoir dévoré toutes ses filles !). Dès lors, l'Ogrelet (Simon) devra apprendre à apprivoiser ses désirs et ses pulsions pour s'adapter au monde des hommes. Et il devra faire ce chemin seul, en affrontant trois redoutables épreuves...

CONCERT EXCEPTIONNEL

Johnny Clegg à Saint-Ciers-sur-Gironde !

Prix des places : 25€

Vente des billets aux points de vente habituels : Médiathèque, Tabac Saint-Ciers, Fnac et Virgin



Johnny Clegg en tournée.

Formule week-end au cinéma

Le week-end du cinéma s'est déroulé les 17 et 18 avril derniers. Environ 150 spectateurs ont profité des séances à 3,5€.

Cette opération permet de rediffuser des films à forte audience sortis lors des 6 derniers mois ou des films qui n'ont pas pu être projetés à Saint-Ciers lors de leur sortie nationale. Elle sera reconduite au deuxième semestre 2009.

CULTURE ET LOISIRS

Retour sur un semestre d'animations

**Expositions, conférences, débats, rencontres autour d'auteurs, ateliers multimédias...
La médiathèque multiplie les invitations aux voyages culturels.**



Exposition autoportrait.

En janvier

« **Animal** », une exposition réalisée à partir d'une sélection d'œuvres plastiques de l'artothèque du Conseil général vous était proposée. Grâce au partenariat avec l'inspection académique, trente classes du territoire de la Haute-Gironde ont bénéficié d'une médiation autour de l'art contemporain puis ont, à leur tour, monté une exposition intitulée : « **Animal : regards d'enfants** », présentée à la médiathèque lors d'un vernissage le mercredi 27 mai.



En février

Pendant que Stéphanie enchantait les tout-petits avec ses « contes épicés », les adultes, eux, voyageaient en Amérique du Sud avec le reportage en images de Guillaume Guist'hau (Argentine, Chili, Uruguay, Paraguay).

En mars

La médiathèque a participé à la manifestation nationale du « Printemps des Poètes » en accueillant autour d'un café Fernando Bronchal pour son dernier recueil « **Ma vie sans moi** » (Editions le Crébassou). Fernando a par ailleurs réalisé « **Conjuración** », une expo-

sition conçue à partir de matériaux de récupération.

En avril

Sandie Vendome a présenté une conférence originale, en partenariat avec le Cercle archéologique : « **Voyages sonores en Gironde** », fai-

sant ainsi (re)découvrir les paysages de la Gironde par leur dimension sonore. Surprenant ! Les animations avaient également pour objectif de permettre une meilleure compréhension du monde qui nous entoure : c'est ainsi que Guillaume Pastureau, étudiant doctorant en sciences économiques, est venu animer un café débat intitulé « **Crise économique et sortie de crise** ».

Citons également les expositions présentées :

- « **Rivages en images** » : exposition des très belles photographies de Frédéric Dupuy
- « **Affiches de Jazz** », affiches réalisées par des élèves du collège dans le cadre du festival de jazz de Saint-Aubin en mai
- « **Autoportrait** » : « se raconter » ou « se décrire », ce sont les thèmes sur lesquels ont travaillé une classe de troisième... Un travail fort difficile !

Rendez-vous à venir...

En août : « **Sages comme une image** » : exposition de photographies en noir et blanc réalisée par les enfants de l'ALSH de Saint-Ciers

Samedi 26 septembre à 10h30 : Café-débat sur l'économie avec Guillaume Pastureau

Du 8 au 18 octobre : Festival « **Au Nord** ». L'Ecole de Musique, le Cinéma, la Médiathèque et la librairie Landreau s'associent pour vous faire découvrir la culture des pays nordiques (programme disponible en septembre)

Samedi 7 novembre à 10h30 : Conférence en partenariat avec le Cercle Archéologique

Samedi 5 décembre à 10h30 : Conte pour les 4-10 ans avec Stéphanie

L'accès aux manifestations est gratuit et ouvert à tous. N'hésitez pas !

Renseignements Médiathèque : 05 57 32 84 36
mediatheque.st-ciers-gironde@wanadoo.fr



Paysage d'Amérique du Sud, par Guillaume Guist'hau.



Un carrelet photographié par Frédéric Dupuy.

ÉVÈNEMENT

@rt ère numérique : une première en Haute-Gironde

La semaine des arts et de la culture numériques, organisée du 12 au 16 mai 2009 dernier, a connu un vif succès auprès des publics jeunes du canton. Porté par la municipalité de Saint-Ciers, le PIJ/PAJ/POINT CYB, Médias Cité, la médiathèque et l'association Tintamarre, cet événement proposait des ateliers «@rt ère numérique» autour des arts et de la culture numériques.



- **atelier Grapholine** : dessiner sur un écran en générant du son en temps réel
- **atelier Techtronics** : scratcher du son au simple moyen d'une table en plexiglas et de vinyl en carton !
- **atelier Méta-Malette™ Puce Muse** : jouer avec musique et image assistées par ordinateur (à l'aide d'un joystick) en temps réel et à plusieurs
- **atelier cirque virtuel** : mimer des numéros de cirque devant un fond vert. Incruster le décor et les accessoires de manière à donner l'illusion que l'acteur effectue un véritable numéro
- **atelier Paint lightning** : peinture à la lumière

Près de 300 collégiens ont pu s'initier au mixage virtuel et à la musique picturale et une centaine d'enfants ont participé aux ateliers : 80 enfants de l'école Georges Brassens et 20 enfants du centre de loisirs. Rendez-vous l'été prochain avec un nouveau programme de découverte des arts multimédias !

